

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Deux, le 29 juin,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 23 juin 2022,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Corinne LEFEBVRE, Nasera BENSLIMANE, Dorinne CORROYEZ, et
Monsieur Grégory DEDIEU, absents excusés.
Monsieur Bernard COQUET est élu secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain multisports à la base de plein air

Monsieur David GUIDE, Conseiller Municipal Délégué, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite des restrictions de déplacements dans le cadre des périodes de confinement imposées par le Gouvernement pour lutter contre l'épidémie de Covid 19, les jeunes Loisonnais ont fait connaître, par le biais des structures municipales, leur besoin de se rassembler autour de la pratique du sport.

Qu'afin de répondre à cette demande d'espaces de loisirs et de détente pour les jeunes et les adolescents, la Municipalité projette la réalisation d'un espace multisports de plein air implanté entre la Halle des Sports Cyr Louis Raux et le Complexe sportif.

Que le coût de cet équipement, évalué à 81 215,00 € HT, peut faire l'objet d'un accompagnement financier jusqu'à hauteur maximale de 80% de la base subventionnable de l'Agence Nationale du Sport, soit 62 812,00 €.

Les 20 % restants, soit 18 403,00 €, représentent la part communale.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'émettre un avis favorable à la réalisation de cet équipement sportif sous réserve d'obtenir un cofinancement à hauteur de 80% de la base subventionnable du projet.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter tout financeur potentiel pour atteindre le taux maximum de financement pour la réalisation de ce projet.
- De signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 30 juin 2022

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 04 JUIL. 2022
AR : 062-216205237-20220629-
del-290622-189-DE
Affiché le 04 JUIL. 2022
Certifié exécutoire le 04 JUIL. 2022
Le Maire,

Daniel KRUSZKA



Le Maire,

Daniel KRUSZKA

OPERATION : Terrain Multisports LOISON-SOUS-LENS

Coût H.T. de l'opération :	81215€
-----------------------------------	---------------

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
- Acquisitions foncières		- DETR		
Travaux (à détailler selon devis)		- DETR (excellence Environnementale)		
- Achat du plateau Multi-sports	50 673€ (dépense subventionnable)	- D.S.I.L.		
- Support, fondations	27 842€ (dépense subventionnable)	- Conseil départemental		
- Poubelles, bancs, range vélos	1700 € (non subventionnable)	- Conseil régional		
- Autres (honoraires)		- Europe		
- Coordination SPS		- F.D.E.		
- Cabinet de contrôle		- CAF		
- Constat amiante		- ANS	62 812€	80% de la dépense subventionnable
- Dépenses imprévues	1 000€ (non subventionnable)			
Coût total de l'opération	81 215€	Sous-total	62 812€	80%
		- Fonds propre	18 403€	20% (du reste à charge)
		- Emprunts		
		- Crédit-bail		
		Sous-total	18 403€	20%
TOTAL HT	81 215€	TOTAL HT	81 215€	100%